

STRAKELLIG

ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

NOVEMBRE 2021

EDITO

Le conseil d'administration de l'association s'y était engagé : vous informer, par une lettre, de la vie du moulin.

Les plus anciens de nos adhérents s'en souviennent : nous rédigeons, Jacques Glon et moi, le Strakellig qui était envoyé régulièrement aux membres par voie postale.

Le strakell est, en breton, la pièce de bois qui produit le tac-tac du moulin en fonctionnement. J'ai souhaité que notre nouvelle lettre d'infos prolonge les premiers numéros (téléchargeables sur le site www.moulinbrehat.fr) et en conserve le nom.

Vous allez le constater, si le moulin ne tourne pas (encore !), l'association est bien active !

Le nombre d'adhérents (107 à ce jour contre 138 l'an passé qui était une année un peu particulière) est satisfaisant puisque les années précédentes nous tournions autour de 60-70.

Le pari de refaire de la farine l'été prochain est en bonne voie. L'entrain et la pugnacité d'André Carsenat y sont pour beaucoup ! Nous allons lancer prochainement une campagne de financement des travaux et nous ferons appel à votre générosité.

La convention passée entre la commune et l'association a été approuvée à l'unanimité par les deux parties et signée.

Bonne lecture et à bientôt via le prochain Strakellig 2.0 !

Marion Le Pache



Joindre l'association :

Par mail : info@moulinbrehat.fr

Par tel (Marie-Claude) : 06 07 27 13 27

Site web : moulinbrehat.fr

Adresse postale :
Chez Marie-Claude Duperré
Nod Goven
22870 ILE DE BREHAT

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU MECANISME

Les devis ont été reçus

Nous avons interrogé plusieurs entreprises pour la fabrication du mécanisme d'une part et la mise en place de celui-ci d'autre part. Après étude, les marchés devraient être passés courant décembre.

L'opération devrait se dérouler au printemps. Il s'agit de démonter la roue, l'arbre et le rouet et de les stocker pour qu'ils puissent être visibles mais sans danger. Et dans la foulée transporter la nouvelle roue sur son berceau avec une barge qui viendra la positionner au moulin. Le rouet aura été rentré dans le puits du moulin en amont, ce qui n'est pas une mince affaire compte tenu de son diamètre. La roue sera descendue depuis le berceau et positionnée avant que l'arbre s'enfile dans le tout !

Le relevé des cotes et le démontage de la lanterne

Grâce à l'efficacité de la famille Carsenat, de Max Alice, de Louis et Didier Daigre, les cotes qui devaient, à l'origine, être prises après démontage, ont pu être relevées. Ils ont également démonté la lanterne (le renvoi d'angle), opération délicate qu'ils ont menée à bien. Bonne nouvelle : l'arbre vertical est sain !

Ces opérations permettent maintenant de lancer la fabrication des différentes pièces en début d'année et de ne faire qu'une même opération de démontage et montage du mécanisme.

La souscription

Comme pour la première roue en 1997, nous allons lancer une campagne de financement.

Cette souscription avait représenté la moitié du coût de la roue !

Nous vous informerons dès qu'elle sera en ligne et nous espérons qu'elle sera relayée pour alimenter ce projet.



Le mécanisme en 3D. Les pales seront en bois et le mécanisme en tôle d'aluminium.



L'axe vertical ci-dessus avant démontage de la lanterne. Photo: A. Carsenat



La crapaudine sous la lanterne. Photo: A. Carsenat

LA CONVENTION

La commune étant propriétaire du moulin, de ses ouvrages et de l'étang, il s'agissait de formaliser la relation avec l'association.

La « **Convention d'occupation à titre précaire et révocable du moulin dit du Birlot et de ses annexes et de partenariat patrimonial** » a été approuvée à l'unanimité du conseil municipal, par le conseil d'administration et signée par Monsieur le Maire et la présidente de l'association.

Cette convention, rédigée par Philippe Lamalle, amendée par les membres du CA, a fait l'objet de nombreux allers-retours avant d'être finalisée lors d'une réunion à la mairie.

Elle définit de façon équilibrée la responsabilité de chacun.

LES ADHESIONS PAR CARTE BANCAIRE

C'est nouveau !

Il est maintenant possible de régler votre cotisation (et bientôt votre souscription pour la roue) directement par carte bancaire sur le site de l'association **www.moulinbrehat.fr** (via l'icône « Soutenir l'association »).

Afin de recevoir les adhésions et les dons, nous passons par la plateforme **Helloasso**, totalement sécurisée.

Cette plateforme gère aussi les reçus fiscaux, ce qui va faciliter le travail de Marie-Claude et Etienne !

Si certains d'entre vous avaient oublié leur cotisation 2021, vous avez jusqu'à la fin de l'année pour cliquer !



Soutenir
l'association

Depuis 1994, l'Association du Moulin du Birlot oeuvre à sa restauration

Les représentants de l'association :

- Marion Le Pache, présidente
- Xavier Decroix, vice-président
- Marie-Claude Duperré, secrétaire
- Etienne Videment, trésorier
- Philippe Lamalle
- Philippe Rabouin
- Philippe Rouillac
- M. le Maire, membre de droit
- Jean-Philippe Outin, représentant du CM

Page de l'association sur helloasso.com



Association du Moulin du Birlot

💡 Préservation du patrimoine

L'association, créée en 1994, a pour but de restaurer et de sauvegarder l'un des derniers moulins à marée, celui de l'île de Bréhat - Côtes-d'Armor - Bretagne.